

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation

Arrêté du 3 MAI 2021

fixant la liste d'admission aux concours ouverts au titre de l'année 2021 pour le recrutement de professeurs des universités-praticiens hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires

NOR : ESRH2113700A

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et la directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le décret n° 90-92 du 24 janvier 1990 modifié portant statut des personnels enseignants et hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires des centres hospitaliers et universitaires ;

Vu l'arrêté du 08 février 2021 portant déclaration de vacance d'emplois de professeur des universités-praticiens hospitalier des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2021 et fixant les modalités de candidature,

Vu l'arrêté du 12 mars 2021 fixant la liste des candidats et candidates autorisés à participer aux concours ouverts au titre de l'année 2021 pour le recrutement de professeurs des universités-praticiens hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires

Arrêtent

Article 1er

Est fixée comme suit la liste d'admission pour le recrutement de professeurs des universités-praticiens hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche au titre de l'année 2021 :

PREVENTION, EPIDEMOLOGIE, ECONOMIE DE LA SANTE, ODONTOLOGIE LEGALE

Concours de type 1

Jean-Noël VERGNES

CHIRURGIE ORALE ; PARODONTOLOGIE ; BIOLOGIE ORALE

Concours de type 1

Mme Maria Clotilde CARRA

M. Martin BIOSSE DUPLAN

Mme Catherine BISSON

M. Séverine VINCENT-BUGNAS
M. Julien BRAUX
Mme Anne-Gaëlle CHARLES

**DENTISTERIE RESTAURATRICE, ENDODONTIE, PROTHESES, FONCTION-
DYSFONCTION, IMAGERIE, BIOMATERIAUX**

Concours de type 1

M. Jean-François NGUYEN
Mme Adeline BOUTET
M. Christophe RIGNON-BRET
Mme Céline GAUCHER épouse HERACLES
Mme Elodie TERRER
M. Jean-Cédric DURAND

Article 2

Le directeur général des ressources humaines et la directrice générale du Centre national de gestion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **- 3 MAI 2021**

La ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation
Pour la ministre et par délégation :
Le chef du département des enseignants-chercheurs
des disciplines de santé



Pascal ROINEL

Pour la directrice générale du
Centre national de gestion :

Pour la directrice générale,
L'adjointe à la cheffe de département
Département de gestion des praticiens hospitaliers



Fanny LECOEUVE